



Téléphone : 02 38 42 15 15
accueil@cigalesetgrillons.com
www.cigalesetgrillons.com

CONVOCATION

Séjour « FAR-WEST » du 23 au 29 Juillet 2022

Arrivée – Départ sur place

Aller

Le Samedi 23 Juillet 2022 entre 15h00 et 16h00 sur le centre

Retour

Le vendredi 29 Juillet 2022 entre 15h00 et 16h00 sur le centre

Adresse du Centre

CENTRE DE VACANCES FAR-WEST ENFANTS
Le Pavillon – 41 170 Sargé-sur-Braye

Nous vous rappelons que :

- La feuille de l'inventaire est à placer dans la valise de votre enfant.
- Les téléphones portables ou autres objets de valeurs sont interdits.
- Nous vous demandons de ne mettre que le strict nécessaire dans les valises (inutile de les charger).
- Pour les familles qui possèdent Internet, la rubrique « les news » sur le site www.colo-farwest.fr vous informe pendant le séjour, 2 à 3 fois par semaine. D'autre part, des photos souvenirs seront mises en ligne pendant le séjour. Vous pouvez envoyer des mails aux enfants pendant les séjours.

2 numéros de téléphones portables (pour communiquer avec les enfants pendant le séjour) ainsi que les mots de passe pour capturer les photos souvenirs du séjour, vous seront communiqués le jour de votre arrivée.

Merci de nous retourner les documents suivants :

-
-

Nous adresser le solde du séjour par retour soit :

Bonne préparation ... et à bientôt ☺
L'équipe Cigales et Grillons



Téléphone : 02 38 42 15 15
accueil@cigalesetgrillons.com
www.cigalesetgrillons.com

INFOS COVID

- RIEN pour le moment, sous réserve de changement de dernière minute.

À PRÉPARER POUR LE DÉPART :

➤ Une grande enveloppe « départ » nominative avec :

- Les enveloppes timbrées à votre adresse (afin que les enfants puissent vous écrire).
- L'argent de poche de l'enfant, ainsi que la feuille remplie et signée, dans une enveloppe cachetée.
 - Tout autre document important (ordonnance, PAI..).

➤ En cas de traitement durant le séjour :

- Un sac plastique ou papier nominatif contenant les médicaments avec la posologie marquée sur chaque boîte avec le nom de l'enfant.
 - Copie de l'ordonnance nominative et à jour.